

# COIN technipharm

DÉCEMBRE 2017

## DES CHIFFRES

### Trois principaux cas de non-conformité concernant les ATP dans les évaluations pharmaceutiques :

- 1 Ne pas établir l'identité d'un patient qu'on ne connaît pas
- 2 Donner aux patients des conseils qui dépassent son champ d'exercice
- 3 Exécuter une ordonnance sans consulter un pharmacien au préalable

### Trois principaux cas de non-conformité dans les évaluations des pharmacies :

- 1 Erreurs dans l'exécution des ordonnances
- 2 Défaillances du matériel/erreurs de référence
- 3 Produits périmés

Source : Collège des pharmaciens de la Colombie-Britannique, septembre 2017.

## PASSEZ EN REVUE TOUTES nos leçons de FC destinées aux ATP sur eCortex.ca

Toutes nos leçons de FC sont accréditées par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCEPP).



Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement : eCortex.ca

## UNE CHEF DE FILE

### EN TANT QUE CHEF DES SERVICES

techniques pour l'Alberta Health Services (AHS), Jody Read a le mandat de faire évoluer la profession de technicien en pharmacie.

L'une des sept techniciennes en pharmacie à assumer une telle fonction, elle occupe ce poste depuis six ans. Son équipe « offre du soutien aux opérations des régions (l'AHS est divisée en cinq régions provinciales) en assurant la liaison avec les centres et les équipes de gestion des différentes régions, explique-t-elle. ». Les fonctions de Jody évoluent selon les besoins. Par exemple, quand l'Alberta a entrepris de réglementer la profession de technicien en pharmacie, les chefs de services techniques ont aidé les candidats à mieux comprendre le processus, en assurant fréquemment la liaison avec le Collège des pharmaciens de l'Alberta (CPA). Jody Read est elle-même devenue technicienne agréée en janvier 2013.

Depuis les responsabilités se sont réorientées. « Nous commençons à standardiser nos processus de préparation stérile afin qu'ils soient conformes aux modèles de l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP) ». En tant que leader du projet, Jody a été invitée à s'exprimer lors de nombreux événements dans tout le Canada. « Les provinces et les différentes autorités sanitaires de tout le pays cherchent toujours à savoir comment nous avons normalisé nos processus de préparation stérile. »

Dans le cadre de l'initiative permanente visant à soutenir les techniciens dans l'élargissement de leur champ d'exercice, Jody affirme que les hôpitaux ont commencé à placer des techniciens dans leurs unités à titre de « techniciens en milieu clinique », et que ces derniers collaborent étroitement avec d'autres professionnels de la santé.

En plus d'assurer la liaison avec le CPA, l'ANORP et d'autres partenaires internes et externes, Jody Read collabore avec les collègues qui forment les techniciens en pharmacie de la province, notamment en participant à l'élaboration des programmes, en siégeant à des comités consultatifs et en s'exprimant devant des étudiants. « C'est bien pour les étudiants d'avoir le point de vue de personnes qui peuvent leur expliquer à quoi ressemble le travail



d'un technicien en pharmacie et comment ils peuvent, eux aussi, prendre les rennes et devenir des meneurs ». Son conseil aux nouveaux arrivants dans la profession : « Ouvrez votre esprit. Il y a tant de fonctions et tant de nouvelles occasions épatantes à saisir! »

Jody Read s'est retrouvée au poste qu'elle occupe actuellement après avoir obtenu son diplôme du Red Deer College en 1989, et avoir travaillé en tant que technicienne hospitalière dans des services de soins actifs et de soins de longue durée, ainsi que dans des domaines spécialisés, comme les préparations stériles et le contrôle des stocks.

Croyant fermement qu'il faut redonner quelque chose à la profession, Jody Read est aussi coordonnatrice pédagogique pour le centre de l'Alberta au sein de l'Association des techniciens en pharmacie de l'Alberta et elle siège au comité de défense des intérêts de l'organisation.

Elle affirme avoir toujours été attirée par le leadership et le développement professionnel, et elle est fière d'être l'une des cinq techniciens du groupe de professionnels de la pharmacie à avoir participé au Leadership Forum du CPA cette année. « Chaque fois qu'on a l'occasion de se retrouver dans une salle avec des leaders de toute la province qui ont vécu toutes sortes d'expériences et de situations en pharmacie, je crois qu'on acquiert une meilleure compréhension de ce qui se trame dans le monde de la pharmacie, dit-elle. Et ensuite, je peux appliquer tout ça à mon travail et le traduire en mesures à mettre en œuvre dans nos établissements et nos régions. »

Ce que Jody Read aime par-dessus tout, c'est apprendre. « J'aime le métier de technicienne parce que nous apprenons chaque jour quelque chose de nouveau ».

Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif à l'intention des assistants techniques en pharmacie canadiens offert par Teva [www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Éditrice  
Caroline Bélisle

Journaliste  
Sally Praskey

Directrice artistique  
Lima Kim

#### COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry,  
Collège communautaire  
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott, B.Sc.PhM.

Pam Fitzmaurice, Assistante technique  
en pharmacie

Mary Bozoian,  
Association canadienne des  
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan, RPhT, CPhT

Frédéric Dugas, Association québécoise des  
assistants techniques en pharmacie

Margaret Woodruff,  
Humber College

Tana Yoon, CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNIPHARM et COIN TECHNIPHARM FC  
sont publiés par ProfessionSanté.ca,  
une division d'Ensemble IQ  
1425, boul. René-Lévesque O., 2<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H3G 1T7

Ils sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout  
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que  
nous parlions dans Coin technipharm ?

Envoyez vos idées et vos  
commentaires à Vicki Wood  
vwood@ensembleiq.com

Un service éducatif à l'intention des assistants techniques  
en pharmacie canadiens offert par Teva  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Visitez nos sites Web  
[www.ProfessionSanté.ca](http://www.ProfessionSanté.ca)  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)

## NOUVELLES

### La PTSA se dote d'un plan stratégique pour réaliser sa mission

**LE PLAN STRATÉGIQUE QUE L'ASSOCIATION** des techniciens en pharmacie de l'Alberta (PTSA) a mis au point pour 2017-2020 comprend quatre objectifs majeurs.

Définis en 2016, ces objectifs visent à aider l'association à réaliser sa mission, qui consiste à : défendre et promouvoir la profession de technicien en pharmacie; éduquer le public, les membres et les organismes affiliés sur le champ d'exercice des techniciens en pharmacie et offrir des opportunités de développement professionnel et de réseautage. Cette année, le conseil de la PTSA a défini et classé par ordre de priorité les objectifs qui l'aideront à réaliser sa mission.

**Objectif n° 1 :** Intégrer les techniciens en pharmacie à la pratique professionnelle

**Mesures visées :** Développer des outils pour soutenir les techniciens dans le plein exercice de leur champ de compétence et mettre au point un cadre de référence pour permettre aux techniciens en pharmacie de pratiquer des injections de médicaments et d'administrer des vaccins.

**Objectif n° 2 :** Mobiliser les techniciens

**Mesures visées :** Assurer un encadrement aux étudiants et aux nouveaux diplômés en resserrant la collaboration avec les collèges de formation et en offrant de nouvelles occasions de per-

fectionnement aux membres, notamment la rédaction de leçons de formation continue (FC) et la participation à la formation du leadership.

**Objectif n° 3 :** Fournir de la formation continue  
**Mesures visées :** Mettre sur pied une plateforme en ligne de formation continue comprenant des cours d'autoformation et accroître le nombre de techniciens en pharmacie qui enseignent et rédigent des leçons de FC.

**Objectif n° 4 :** Exercer une influence politique  
**Mesures visées :** Militer en faveur de la révision des lois fédérales sur les stupéfiants en vue d'élargir le rôle des techniciens dans la manipulation des substances contrôlées et participer aux consultations publiques de Santé Canada.

« Le fait de disposer d'une stratégie nous aide non seulement à accroître la cohérence des activités de l'association par rapport à sa mission, mais aussi à nous concentrer sur les enjeux qui sont essentiels pour les techniciens en pharmacie », a affirmé la présidente de la PTSA, Teresa Hennessey, dans un rapport sur le plan stratégique.

Pour consulter le plan stratégique de la PTSA, allez à <https://ptsa.ca/wp-content/uploads/2017/08/PTSA-STRATEGIC-PLAN-2017-2020.pdf>.

### Les 4 mots clés de la documentation

#### LA DOCUMENTATION EST UN DES

aspects fondamentaux de la responsabilité des professionnels de la pharmacie. Les techniciens en pharmacie doivent savoir quand et comment documenter leurs activités, précise le Conseil de la pharmacie de Terre-Neuve-et-Labrador (NLPB).

Le NLPB résume la documentation en 4 mots clés : fiable, récupérable, exhaustive et consignée.

**Fiable :** Qu'il s'agisse d'une nouvelle ordonnance ou d'un renouvellement, la documentation doit démontrer de manière fiable que tous les aspects cliniques et techniques de chaque ordonnance ont été vérifiés avant l'exécution. Lorsqu'un technicien et un pharmacien travaillent en collaboration, la documentation doit être conforme aux responsabilités respectives de chacun.

**Récupérable :** Les professionnels de la pharmacie doivent documenter l'information de façon à ce qu'elle soit à jour, facilement récupérable et accessible au personnel. Les pharmacies doivent

disposer d'un processus standardisé de tenue de dossiers complets pour tous leurs patients, et non pas seulement d'un système d'enregistrement des transactions.

**Exhaustive :** Les dossiers de patients doivent généralement comprendre : les renseignements recueillis auprès du patient, comme les allergies, les maladies et l'évolution de l'état de santé; les indications médicamenteuses, le cas échéant, pour faciliter la surveillance; les examens prévus et la continuité des soins; la documentation des communications avec d'autres fournisseurs de soins de santé.

**Consignée :** Conformément aux normes provinciales d'exploitation de la pharmacie (Standards of Pharmacy Operation), la documentation peut être consignée sous forme d'originaux numérisés. Les dossiers numérisés doivent être conservés pendant 10 ans, et les dossiers papier correspondants peuvent être détruits après trois ans. Tout dossier non numérisé doit être consigné pendant 10 ans.

## Les techniciens en pharmacie et le bilan comparatif des médicaments

**POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES** patients, le bilan comparatif des médicaments (BCM) est un outil indispensable. Il s'agit d'un processus au cours duquel les professionnels de la santé travaillent de concert avec les patients et leur famille (ou leurs soignants) afin d'établir le meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP), qui comprend la liste de tous les médicaments que prennent les patients (avec ou sans ordonnance) et la façon dont ils les prennent. Le personnel soignant relève et corrige alors les incohérences, puis transmet une liste complète et précise des médicaments à toutes les étapes de l'évolution des soins d'un patient, soit lors d'un changement de son état de santé ou de son niveau de soins, d'une hospitalisation, d'un transfert ou d'un congé de l'hôpital.

Les professionnels de la santé doivent connaître les médicaments que prend un patient afin de lui fournir des soins appropriés, mais ces renseignements ne sont pas toujours communiqués entre les équipes. Et même si les dossiers de santé électroniques contiennent la liste des médicaments prescrits, le patient ne respecte pas toujours l'ordonnance. Par ailleurs, les dossiers de santé électroniques n'indiquent pas les médicaments en vente libre, les produits de phytothérapie et les échantillons de médicaments qui peuvent causer des interactions médicamenteuses.

« Il est donc crucial d'avoir un entretien à ce sujet avec le patient, et les techniciens en pharmacie, tant en milieu hospitalier qu'en pharmacie communautaire, peuvent jouer un rôle primordial à cet égard », affirme Kaitlyn McMillan, coresponsable des dossiers de santé électroniques à l'hôpital régional de Red Deer. Une étude récente a d'ailleurs révélé que les schémas thérapeutiques établis par les techniciens étaient précis dans 88 % des cas, contre 57 % pour les schémas réalisés par le personnel infirmier. On a aussi constaté que les

schémas thérapeutiques vérifiés produits par les techniciens étaient aussi précis et exhaustifs que ceux établis par les pharmaciens.

Kaitlyn McMillan, qui effectue aussi du travail de relève en pharmacie communautaire, souligne que les techniciens sont très bien placés pour recueillir les renseignements nécessaires. « Étant le premier point de contact, dit-elle, ils occupent une position idéale pour poser des questions essentielles aux patients. » Par exemple :

- Ce médicament est-il nouveau?
- Vous attendez-vous à ce que l'on change vos médicaments?
- À la maison, vous arrive-t-il d'oublier de prendre vos médicaments?

Kaitlyn McMillan explique que les pharmacies communautaires offrent aux patients une

seconde occasion de poser les questions auxquelles ils n'auraient pas pensé à leur sortie de l'hôpital. « La communication d'informations concernant les médicaments commence à l'hôpital, précise-t-elle, mais elle peut se poursuivre à la pharmacie communautaire, et ce, chaque fois que le patient s'y présente. »

Dans certains cadres hospitaliers, les techniciens produisent le MSTP au moyen d'entrevues systématiques avec les patients et leur famille et au moins une autre source fiable. Pour ce faire, ils se fient au guide d'entrevue de l'ISMP. Celui-ci comprend des questions standardisées qui vont en profondeur, bien au-delà des données enregistrées dans le dossier de santé électronique.

« À titre de pharmacienne en milieu hospitalier, je vois une énorme différence dans l'exhaustivité et la qualité des renseignements recueillis dans les MSTP produits par les techniciens, dit Kaitlyn McMillan. Nous avons ainsi accès à l'information nécessaire dès que le patient obtient son congé. »

>> SUITE À LA PAGE 4

### POINTS À RETENIR CONCERNANT LE MSTP

- Le MSTP doit être établi à l'aide d'au moins deux sources.
- Les dossiers de santé électroniques constituent une source de renseignements, mais non pas la seule.
- Les patients eux-mêmes ou leurs soignants représentent la meilleure source pour déterminer comment les médicaments sont pris à la maison.
- L'ordonnance d'un médicament n'est pas toujours suivie à la lettre.
- Les renseignements complets concernant les médicaments ne sont pas toujours partagés entre les prestataires de soins.

Source : Kaitlyn McMillan, Alberta Health Services.



**Médicaments génériques : répondre avec confiance aux préoccupations courantes des patients.**

*Comprend trois capsules vidéos montrant comment une technicienne en pharmacie et une pharmacienne peuvent répondre efficacement aux questions courantes des patients sur les médicaments génériques.*

**PharmaSolutionsTeva.com**

## Les ATP se réunissent à Séoul pour un colloque mondial de techniciens en pharmacie

### QUARANTE-SIX TECHNICIENS EN

pharmacie, dont trois du Canada, ainsi que d'autres employés de soutien pharmaceutique se sont réunis en septembre à Séoul, en Corée du Sud, pour le 6<sup>e</sup> colloque mondial des techniciens en pharmacie. Organisé par la Fédération internationale de la pharmacie (FIP), le congrès était axé sur le thème de l'évolution du personnel de soutien de la pharmacie.

Deux Canadiennes ont pris la parole pendant la première partie du colloque, intitulée « Comprendre le profil du technicien en pharmacie ». Cathy Schuster, technicienne en pharmacie agréée et coordonnatrice des programmes pour les techniciens au sein du Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie (CCAPP), a présidé la séance, et Susan James, directrice de la compétence à l'Ordre des pharmaciens de

l'Ontario, a présenté une communication sur l'importance de l'étude descriptive mondiale de la FIP, un tour d'horizon mondial sur la façon dont l'encadrement du personnel pharmaceutique facilite la prestation de services des pharmaciens. Susan James a collaboré à la rédaction du rapport de cette étude en qualité de coprésidente du groupe de travail technique sur le personnel de soutien de la pharmacie. Pour plus d'information, consulter le site <http://fip.org/files/fip/publications/2017-02-Technicians-Pharma-cy-Support-Workforce-Cadres.pdf>.

Susan James a également présidé une séance de formation et un forum de discussion au cours de la deuxième partie du congrès, qui portait sur les cadres de compétence, et Cathy Schuster a livré une présentation intitulée : « Compétences essentielles à l'exercice professionnel – un cadre de réglementation ».

## L'OPO cherche à améliorer ses processus d'inscription et d'assurance de la qualité

### L'ORDRE DES PHARMACIENS DE

l'Ontario a invité ses membres à commenter les modifications qu'il propose aux règlements de la Loi sur la pharmacie afin de moderniser ses processus d'inscription et d'assurance de la qualité.

Les modifications permettraient de rationaliser le processus d'inscription et d'accroître la responsabilisation au moyen de quatre nouvelles mesures :

- La mise en place de deux nouvelles catégories d'inscription, l'une pour les techniciens en pharmacie stagiaires et l'autre pour les pharmaciens stagiaires;
- L'intégration des techniciens en pharmacie dans les règlements relatifs à l'assurance de la qualité;
- L'élimination de démarches superflues dans le processus d'inscription;
- Le remplacement des relevés horaires d'exercice professionnel par une déclaration de

compétence associée à des évaluations de la pratique.

L'élimination de la catégorie « étudiant en pharmacie » et la mise en place d'une catégorie « stagiaire » permettra aux techniciens en pharmacie de s'inscrire dès qu'ils ont obtenu leur diplôme. Comme l'indique le site internet de l'OPO, « l'Ordre doit se doter d'un mécanisme pour inscrire les diplômés en techniques pharmaceutiques avant qu'ils aient rempli toutes les exigences de l'agrément, afin qu'ils puissent exercer pleinement leur champ de compétence sous la supervision d'un employé agréé pendant que leur processus d'agrément est en cours. »

« Le dédoublement des exigences visant les étudiants et les stagiaires a été éliminé, ce qui simplifie le processus d'inscription tout en assurant la conformité aux exigences. De plus, une déclaration de compétence annuelle est une méthode d'autoévaluation plus pertinente qu'un simple relevé des heures d'exercice. »

## Points saillants du congrès des techniciens en pharmacie de l'Alberta

### L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN

pharmacie de l'Alberta (PTSA) a tenu son 27<sup>e</sup> congrès annuel l'automne dernier à Edmonton.

Cette année, le congrès s'est déroulé sous le thème « Démasquez votre potentiel », ou comment modifier vos pratiques de manière constructive pour le bien de vos patients.

Le conférencier principal, le professeur Timothy Caulfield, a lancé l'événement en évoquant dans son intervention le volume d'information approximative sur la santé qui prolifère un peu partout et en soulignant comment le culte de la célébrité et les réseaux sociaux contribuent à perpétuer ce problème. Il a conjuré tous les techniciens en pharmacie d'être des modèles d'esprit critique à cet égard. Le programme de cette journée comprenait une séance sur les normes de l'ANORP, un atelier sur les méthodes de préparation de médicaments pour les animaux et une communication sur la toxicomanie présentée par un initié, le détective Dean Boyer.

Le congrès a inauguré une nouveauté cette année : un concours d'affiches numériques auquel les délégués étaient invités à soumettre une présentation Power Point. Nos félicitations à la gagnante du concours Tana Yoon!

Au cours du dîner de remise des prix, la PTSA a décerné le prix du professionnalisme de 2017 à Peggy Pischke. Le Collège des pharmaciens de l'Alberta a pour sa part remis un prix à Jennifer Bibby pour la récompenser d'avoir obtenu la plus haute note à l'examen du BEPC en Alberta; Jennifer est une ancienne diplômée du Bow Valley College.

Le samedi a été une autre journée complète de formation. Les participants ont été touchés et inspirés par l'intervention très personnelle de Marni Panas sur la prestation de soins de santé à la population LGBTQ. D'autres interventions ont abordé les sujets suivants : l'aide médicale à mourir, l'intégration des techniciens en pharmacie en milieu communautaire, la raison d'être des normes de l'ANORP et comment devenir de meilleurs précepteurs pour les futurs techniciens en pharmacie. Le congrès s'est conclu sur une présentation de Bobby Milroy, de Pier Health à Vancouver, qui a décrit le fonctionnement des centres d'injection supervisée et leur impact sur les patients qui sont aux prises avec des problèmes de dépendance.

### >> SUITE DE LA PAGE 3

Elle ajoute que l'on s'attend à ce que les patients, dès leur sortie de l'hôpital, prennent en charge un régime parfois compliqué. Elle recommande donc aux techniciens de se demander, après chaque interaction avec un patient, si celui-ci sait quels médicaments il devra prendre une fois rendu chez lui.

### RESOURCES

- Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada (ISMP) <https://www.ismp-canada.org/medrec/#tab3>
- Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP) <http://www.patientsafetyinstitute.ca/en/Topic/Pages/Best-Possible-Medication-History.aspx>



TEVA

*En toute sûreté*

# NOUVEAU Programme de retour des timbres ®Teva-Fentanyl

**Contribuez à rendre votre collectivité plus sécuritaire avec ce programme de Teva Canada.**

Protégez vos patients, vos partenaires médecins ainsi que vous-même grâce à ce programme. Vous disposerez des outils et de l'information nécessaires pour entrer en relation et collaborer avec votre collectivité, afin de veiller à ce que les timbres ®Teva-Fentanyl soient utilisés correctement et éliminés de façon sécuritaire.

**[En-toute-surete-avec-Teva.ca/Fentanyl](http://En-toute-surete-avec-Teva.ca/Fentanyl)**